

DESCRIPTIF DES EMPLACEMENTS MIS EN CONCURRENCE

BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	NOMBRE D'AOT DÉLIVRÉE
B1-1	Centre-ville de Saint-Paul - Rue du Commerce	1
B1-2	Angle rue Suffren et Evariste de Parny - Centre ville	1
B1-3	Front de mer de Saint-Paul à proximité de l'aire de jeux	1
B1-4	Front de mer de Saint-Paul à l'avant du terrain de Beach-Tennis (parcelle BN 2)	1
B1-5	Front de mer de Saint-Paul à proximité du boulodrome	1
B1-6	Angle des rues Saint-Louis et Colbert à Saint-Paul	1

BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	NOMBRE D'AOT DÉLIVRÉE
B1-7	Trottoir situé à l'avant de la Sofider sur la Chaussée Royale	1
B1-8	Devant le cimetière de l'Étang à Saint-Paul	2

PLANS ET PHOTOS DES EMPLACEMENTS

BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B1-1	Centre ville de Saint-Paul - Rue du Commerce	Vente de samoussas, et divers beignets	88,90 € / mois	Activité en journée - AOT jusqu'au 31 décembre 2026	2 M X 1M



BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B1-2	Angle rue Suffren et Evariste de Parny en Centre-ville de Saint-Paul	Vente de fruits et légumes	14 € / jour	Vendredis et samedis uniquement- AOT jusqu'au 31 décembre 2026	3 M X 3 M



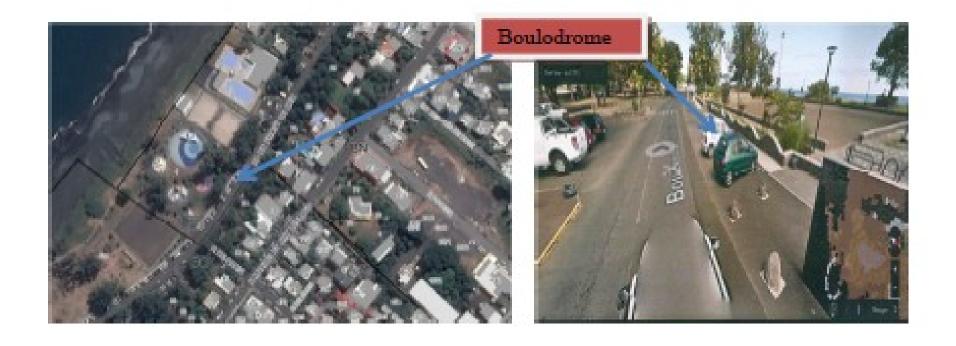
BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B1-3	Front de mer de Saint-Paul à proximité du parc de jeux	Glaces, milk-shakes, granitas, gaufres	25,05 € / M² / mois	Activité en journée - AOT jusqu'au 31 décembre 2026	4 M X 2, 80 M



BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B1-4	Front de mer de Saint-Paul à l'avant du terrain de Beach- Tennis (parcelle BN2)	Vente de crêpes, gaufres exotiques et boissons non alcoolisées	- Véhicule : 25,05 € / M² / mois - Terrasse : 42,75 € les 5 m²	Activité en journée - AOT jusqu'au 31 décembre 2026	Véhicule : 5,98 M X 2,04 M Terrasse : 6 m²



BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B1-5	Front de mer de Saint-Paul à proximité après le boulodrome en direction du marché forain	Vente de gaufres, crêpes, glaces et granitas	25,05 € / M² / mois	Activité en journée - AOT jusqu'au 31 décembre 2026	5,98 M X 2,04 M



BASSIN N°1 N° Emplacement	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION/ DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
В 1-6	Angles des rues Saint-Louis et Colbert à Saint-Paul	Vente de repas, sandwichs, paninis 	- Véhicule :25,05 € / M² / mois - Terrasses : 42,75 € les 5 m²	En journée, du lundi au samedi - AOT jusqu'au 31 décembre 2026	Véhicule : 2,50 M X 2 M Terrasse : 6 m ²



BASSIN DE VIE N°1 N° EMPLACEMENT	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION / DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B1-7	Trottoir situé à l'avant de la Sofider sur la Chaussée Royale	Vente de fruits et légumes	88,90 € / mois	Activité en journée - AOT jusqu'au 31 décembre 2026	4M X 2M



BASSIN N°1 N° Emplacement	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION/ DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B 1-8a	Cimetière de l'Étang à Saint-Paul A gauche de l'entrée	Vente de fleurs	88,90 € / mois	Activité en journée uniquement - AOT jusqu'au 31 décembre 2026	3 M X 2 M



BASSIN N°1 N° Emplacement	LIEU	ACTIVITÉ	MONTANT MINIMUM DE REDEVANCE	HORAIRE/JOUR D'EXPLOITATION/ DURÉE DE L'AOT	SURFACE MAXIMALE AUTORISÉE
B 1-8b	Cimetière de l'Étang à Saint-Paul A gauche de l'entrée	Vente de fleurs	88,90 € / mois	Activité en journée uniquement AOT jusqu'au 31 décembre 2026	3 M X 2 M



